

# Communiqué de presse

Conseil du STIF du mercredi 30 mars 2016



## Conseil du STIF du 30 mars 2016

-

### Communiqué de synthèse

- **Laurent Probst, nouveau directeur général du STIF** (voir communiqué en pièce-jointe)

Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et du STIF a nommé Laurent Probst directeur général du STIF, après avis unanime du Conseil d'administration, conformément aux statuts du STIF, ce mercredi 30 mars.

Agé de 38 ans, Laurent Probst est ingénieur en chef des Ponts, Eaux et Forêts, ancien élève de l'école Polytechnique et titulaire d'un master de la London School of Economics. Pendant plus de dix ans au service de l'Etat dans le domaine des transports, il s'est particulièrement spécialisé dans les questions de financements aux postes de chef de la Mission du financement des infrastructures, puis chef de la Mission d'expertise des Partenariats Publics-Privés. Il a enfin été sous-directeur de la gestion du réseau autoroutier concédé entre 2012 et début 2016, où il a géré les contrats de concessions autoroutières, secteur qui représente 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, soit plus important que le STIF. A la tête d'une équipe pluridisciplinaire regroupant des cadres juridiques, techniques, et financiers, il a négocié plusieurs avenants aux contrats de concession, et notamment les avenants relatifs au plan de relance autoroutier, qui ont été conclus mi-2015.

Laurent Probst a également été conseiller auprès de Valérie Pécresse pendant plus de trois ans, d'abord en tant que conseiller pour les affaires financières et immobilières au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, puis en tant que directeur adjoint de cabinet chargé de la réforme de l'Etat au ministère du Budget. Depuis janvier 2016, Laurent Probst était conseiller en charge des transports au cabinet de Valérie Pécresse.

Laurent Probst succède à Sophie Mougard, qui a quitté ses fonctions le 17 mars 2016.

**Par ailleurs, le Conseil du STIF réuni ce jour sous la présidence de Valérie Pécresse, a pris plusieurs décisions, dont notamment :**

- **Budget 2016** (voir communiqué en pièce-jointe)

Le Conseil du STIF a voté le budget du STIF qui sécurise en 2016 le financement du Forfait Navigo Unique et qui permet le financement d'un programme d'investissement du STIF ambitieux de plus d'un milliard et demi d'euros, sans modifier les tarifs actuels.

- **Renouvellement des trains d'Île-de-France** (voir communiqué en pièce-jointe)

Le Conseil du STIF a adopté une stratégie d'accélération de renouvellement des trains d'Île-de-France. Elle concerne plus de 700 rames à commander ou à rénover sur la période 2016-2021 pour un montant estimé aujourd'hui à 8,5 milliards d'euros.

- **46 millions d'euros pour améliorer la qualité de service dans les gares d'Ile-de-France**  
(voir communiqué en pièce-jointe)

Le Conseil du STIF a adopté un programme de contrôle à distance des équipements dans 142 gares, ainsi que le renouvellement de 28 escaliers mécaniques et 5 ascenseurs. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du contrat 2016-2019 signé entre le STIF et SNCF, dont l'amélioration de la qualité de service pour les voyageurs est l'un des enjeux majeurs.

- **Renfort de 8 lignes de bus en Seine-et-Marne**

#### **Lignes 1, 2 et 8 du réseau Aériel**

- la ligne 1 FONTAINEBLEAU (Les Lilas) – AVON (Gare SNCF) est renforcée avec une fréquence de passage toutes les 10 minutes en heures de pointe (contre 15 minutes actuellement) et un passage toutes les 15 minutes le samedi (contre 20 minutes actuellement). Par ailleurs, afin d'améliorer sa lisibilité, la ligne est scindée en deux : Gare-Fontainebleau (ligne 1) et Gare-Avon (ligne 2).
- La ligne 2 Gare SNCF-Avon est renforcée ponctuellement.
- La ligne 8 AVON (Gare SNCF) – FONTAINEBLEAU (Hôpital) est également renforcée afin d'accompagner le développement de la zone d'activité et de logement du Bréau (située à Avon).

Ce renfort d'offre représente 35 courses supplémentaires sur la ligne 1, 23 courses supplémentaires sur la ligne 2 (nouvellement créée) et 5 courses supplémentaires sur la ligne 8.

**Mise en service prévue le 30 mai 2016.**

#### **Lignes 2, 3, 8, 10 et 15 du réseau Comète**

Afin d'optimiser l'offre de ce réseau et de développer certains axes (les liaisons avec les gares de Moret-Veneux et Champagne-sur-Seine, les liaisons vers Fontainebleau, la desserte de la zone des Renardières), une restructuration du réseau Comète est décidée comme suit :

- La ligne 2 (FONTAINEBLEAU – VILLEMÉR) est légèrement renforcée à raison d'une course supplémentaire par semaine.
- La ligne 3 (ST-MAMMES – FONTAINEBLEAU) est renforcée de 21 courses supplémentaires par semaine.
- La ligne 8 (FONTAINEBLEAU–MONTEREAU-FAUT-YONNE) est renforcée à raison de 18 courses supplémentaires par semaine.
- La ligne 10 (VERNOU – LA CELLE-SUR-SEINE – FONTAINEBLEAU) est renforcée à raison de 6 courses supplémentaires par semaine.
- La ligne 15 (VILLEMÉR – VENEUX-LES-SABLONS) est renforcée de 15 courses supplémentaires par semaine.
- L'offre des lignes 1, 4, et 6 est ajustée en fonction de la fréquentation

**Mise en service prévue le 29 août 2016.**

#### **Contacts Presse**

- Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
- Guillaume Autier : 01 82 53 81 05 – guillaume.autier@stif.info